



Aulnay, le 14 octobre 2016

PETITE ENFANCE

CASSE DU PERSONNEL

CASSE DU SERVICE PUBLIC

Ça suffit !

Il y a quelques mois, les personnels de la petite enfance ont manifesté leur fort mécontentement sur les conditions d'exercice de leurs missions : **moins de personnel sur les structures, déqualification de leur profession, déplacements intempestifs d'une structure à l'autre, autoritarisme de leur direction, manque d'information sur les projets, les réorganisations, leur devenir...**

Après un mouvement de grève, les organisations syndicales ont obtenu une présentation du projet et des orientations de la direction petite enfance (DPE), des réunions de travail dans le cadre du dialogue social et la mise en place de groupes de travail sur les risques psychosociaux (RPS).

Finalement, ça n'a été qu'une mascarade.

Aujourd'hui, c'est comme si rien de cela n'avait existé. L'autoritarisme et la non-consideration des personnels, notamment des directrices de structure sans cesse humiliées, continue de plus belle !

Quant aux orientations, c'est la casse du service public que la municipalité choisit ! (voir au verso)

ça suffit !

Si la volonté de la municipalité est la destruction du service public, la CGT s'y opposera !

Si les modalités retenues par la DPE pour y parvenir est le « management » autoritaire et brutal, la CGT la combattra !



**Après le stade nautique,
après le service social,
Maintenant la petite enfance**

Le MAC La Bourdonnais sacrifié !

L'annonce du mode de gestion en Délégation de Service Public (DSP) était prévisible pour la nouvelle crèche de la rue des Ecoles – Clémence Mentrel. La CGT avait déjà alerté les agents contre ce mode de gestion qui permet à une entreprise privée de gérer une mission qui relève du service public.

Mais nous étions loin d'imaginer que la municipalité s'attaquerait si tôt à une structure déjà existante – **Le Multi Accueil Collectif La Bourdonnais** – qui, de plus, est la structure ancrée dans un centre social du quartier de la Rose des Vents et dont l'accueil est en partie réservé à des parents en grande difficulté sociale.

C'est pourtant le projet qui a été présenté aux responsables du personnels en comité technique du 11 octobre dernier et qui sera soumis au vote du conseil municipal le 19 octobre prochain.

La CGT et les personnels de la petite enfance s'opposent à ce projet.
Les élus CGT en comité technique ont voté Contre.

Les arguments de la direction de la petite enfance sont irrecevables :

- difficulté de recrutement pour la Ville : le délégataire n'aura pas de difficulté lui car c'est « son cœur de métier » et qu' « il fait ça toute la journée ». Nos collègues du recrutement apprécieront...
- contraintes budgétaires : d'après le rapport présenté en commission communale des services publics locaux, la différence entre la gestion en régie et celle en délégation **présenterait une différence de coût « marginale »**.

Alors pourquoi ce choix pour le MAC La Bourdonnais ? est-ce qu'à chaque déménagement ou reconstruction nos crèches municipales seront sacrifiées sur l'autel de la rentabilité. Car effectivement, l'entreprise qui sera choisie pour reprendre l'activité devra dégager une marge de profit. Est-ce là la vocation d'un service public ?

Non. Mais la municipalité choisit l'option de la rentabilité.

Assez de logiques gestionnaires !

Les enfants ne sont pas une marchandise !

Les personnels qui veillent à leur développement ne sont pas des pions !

Ce sont des agents publics qui chaque jour œuvrent pour rendre un service public de qualité pour les aulnaysiens et assurent du mieux possible le bien-être des enfants !

Rendez-vous mercredi 19 octobre à 20 h – salle du conseil municipal où ce point sera à l'ordre du jour